Seine-et-Marne : Marvin Nkouka jugé pour avoir “sans raison” mutilé une femme âgée de 75 ans

18/01/2021 à 17h07



Seine-et-Marne : jugé pour avoir donné un coup de poing sans raison à une septuagénaire

La cour d’assises de Seine-et-Marne, à Melun, juge – à partir d’aujourd’hui (mardi 19 janvier) et durant deux jours – Marvin Nkouka, pour « violence sur une personne vulnérable suivie de mutilation ou d’infirmité permanente ».

Cet habitant d’Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) de 29 ans…

[…]

Pour une raison incompréhensible, Marvin Nkouka a donné un coup de poing à la victime qu’il ne connaissait absolument pas, avant de se diriger vers le pont de l’Europe. **Sous la violence du coup, l’arcade sourcilière de la victime s’est ouverte et son globe oculaire droit a éclaté. La septuagénaire en a, depuis, perdu l’usage.**

[…]

L’article dans son intégralité sur ***Le Parisien***

Merci Jean Le Guen